

## **Sécurité sanitaire**

Le gestionnaire du parc des expositions d'Angers et la Sim prennent toutes les dispositions afin que le congrès exposition se déroule dans **des conditions sanitaires optimales**.

### **Règles générales**

Les règles générales seront rappelées régulièrement avec, en particulier, les trois gestes barrières majeurs qui s'appliquent à chacun :

- Hygiène des mains en les lavant ou en utilisant de l'hydrogel ; des bornes seront présentes dans les espaces du congrès exposition ;
- Port du masque pour toutes les personnes ;
- Distanciation physique minimale d'un mètre entre les personnes ; rappels au sol et sens de circulation seront apposés.

### **Limiter les échanges physiques**

Chaque participant au congrès disposera d'un badge : une feuille A4 pliée et visible dans une pochette transparente. Elle intégrera un QR code qui contient toutes les prestations auxquelles le congressiste est inscrit, ainsi que sa carte de visite. Ce QR code donnera accès à l'exposition et aux différents moments du congrès, en journée et en soirée, y compris la restauration des déjeuners.

Une application sur smartphone donnera le programme de chaque journée.

### **Aménagement des locaux – Organisation – Personnel dédié**

Dans les salles de conférence, sièges disposés de façon espacée.

Nettoyage régulier des locaux et accessoires.

Circulation des personnes canalisée en distinguant entrées et sorties, et par des sens uniques dans les allées et couloirs.

Tout rassemblement organisé et cadré.

Espace de restauration moins dense que d'habitude. Repas exclusivement servis à table.

Application de toutes les préconisations sanitaires de la restauration.

Autres services disponibles. Le tout respectant scrupuleusement les règles.

Philippe Cunin  
Président du Congrès d'Angers

Thierry Meilland-Rey  
Président de la Sim